



LE RÉSEAU INTERPROFESSIONNEL DES SOUS-PRODUITS ORGANIQUES ACCUEILLI CHEZ

PROVENCE COMPOST - SEDE Environnement, à TARASCON (13) le 08 février

Bilan d'une Journée Technique consacrée aux retours d'expériences avec échanges et exposés sur les bonnes pratiques en matière de gestion du risque incendie sur les sites de traitements de déchets et en particulier sur plateformes de compostage avec démonstration de matériels par le SDIS.

Accueil sur le site PROVENCE COMPOST à TARASCON





Les participants à la journée et membres du RISPO (ou avec leur code d'accès sur le site www.rispo.org) peuvent télécharger les présentations ci-dessous :

- Le risque incendie : les fondamentaux, Etienne BUISSON, [SEDE](#)
- Préconisations de [HANTSCH](#)
- Enjeux réglementaires des ICPE, la [DREAL](#), Alexandre LION, Inspecteur de l'environnement
- Analyse de l'accidentologie des incendies sur plateformes de compostage, Vincent PERCHE, [BARPI](#)
- Impératifs techniques pour les interventions, point de vue du [SDIS](#)
- L'incendie vu par l'analyse des risques, expertise de l'[INERIS](#) , Isabelle ZDANEVITCH
- L'expertise judiciaire après sinistre d'incendie, Yves BUSSIERE, expert près des Tribunaux
- La question assurantielle, [point de vue de courtiers](#), MM PELFORT et SALOM
- "Mieux vaut prévenir que subir", Philippe CABAZ, [Cyrus-industrie](#)
- "Surveiller pour prévenir", Guillaume RIBOUR, [Suez Amétyst](#)
- La prévention par drone, Pierre AUCHER, [MAV Solutions](#)

[<LIRE L'ARTICLE COMPLET>](#)

A noter : le prochain rendez-vous JT est fixé le 29 mars 2018 sur l'usine de Tri Valorisation Matière Energie du SYMEVAD à Hénin Beaumont (62)

Page d'inscription bientôt disponible

Accès adhésion 2018

Association RISPO

116 rue Pierre Dumond - 69290 CRAPONNE

www.rispo.org



REJOIGNEZ-NOUS

bulletin d'adhésion

Sté/Organisme :

.....

.....

Adresse :

.....

Activité :

.....

.....

.....

Effectif :

SIRET :

Code APE :

Représentant de l'établissement :

Mme M.

Nom /Prénom:

Fonction :

.....

Tél. :

Mobile :

E-mail :

.....

Montant à régler :

.....+.....=.....€ TTC

Adhésion 2018 + option Certification Qualité sur 3 années consécutives

Chèque (adressé au RISPO)

Autre (virement)

IBAN : FR76 1780 6003 4604 1184 0746 139 BIC : AGRIFRPP878

Une facture sera adressée à réception du règlement

Fait à, le

Signature :

Barème des cotisations 2018

(inchangé depuis 2016- TVA à 20%)

Adhésion annuelle à l'Association

• **Personne physique :** 100 € HT / 120 € TTC/an

• **Personne morale :** 200 € HT / 240 € TTC/an

(3 participants maxi au tarif adhérent aux manifestations payantes)

Adhésion pour la Certification Qualité

Engagement sur 3 ans avec tarif annuel

fonction de la capacité de traitement du site

et incluant sur toute la période :

- Un audit complet de terrain année 1
- Deux audits documentaires années 2 et 3

Le montant de la cotisation est fonction du tonnage admis au traitement et déclaré l'année précédente :

• **Site soumis à déclaration :** 500 € HT / 600 € TTC/an

• **Site soumis à enregistrement :** 1 000 € HT / 1 200 € TTC/an
ou autorisation

Pour les adhérents multi-sites certifiés

adhérents « personne morale » :

• **Montant par site supplémentaire :** 300 € HT / 360 € TTC/an

(dans la limite de 3 sites au total)

Exemple :

Plateforme en autorisation

Adhésion RISPO : 200 € HT/an

et Certification : 1 000 € HT/an

Total par année 1,2 et 3 : 1 200 € HT/an